

terre

Entreprendre autrement au Nord et au Sud

Trimestriel
AUTOMNE 2016

n° 154



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Ed. Resp.: Vincent Oury, Autre Terre asbl, 4^e avenue 45, 4040 Herstal - Bureau de dépôt: NSC Liège X - P 501.015

Une économie (de l')éthique



Donner des valeurs
à l'argent !
(P. 8)



Une agriculture éthique,
une utopie ?
(P. 16)

terre

Coordination et secrétariat de rédaction :
Geneviève Godard et
Anne-Sophie Reynders

Comité de rédaction :
Cinzia Carta, Laurence Collard,
Benoît Cremer, Daniel D'Ambrosio,
Luc Lambert, Claudia Marongiu, Benoît
Naveau, Marie Octave, Vincent Oury,
Anne-Sophie Reynders

Ont collaboré à ce numéro
Kenji Accard, Jean-Yves Buron,
Barbara Garbarczyk, Daniel Grancho, Henri
Lecloux, Serge Peereboom, Xavier Roberti,
Salvatore Vetro, William Wauters

Illustration de couverture :
C1 : Autre Terre asbl
C4 : Semer le Futur

Graphisme : www.davidcauwe.be

Impression : Kliëmo S.A.
Imprimé à 5.200 exemplaires sur papier
issu de forêts gérées durablement (FSC)

Terre est une publication du groupe Terre.
Des auteurs d'horizons divers s'expriment
sur des thèmes liés à l'économie sociale
et solidaire. Les articles n'engagent que
leurs auteurs. Toute reproduction, même
partielle, des textes et illustrations parus
dans le journal **Terre** est encouragée,
mais soumise à l'autorisation préalable
de l'éditeur et/ou des ayants droit au
copyright.

Rédaction :
Rue de Milmort, 690
4040 Herstal – Belgique
T. : +32 4 240 58 58 F. : +32 4 228 07 50
E. : info@terre.be
W. : www.groupe terre.be
www.facebook.com/GroupeTerre
No de compte :
IBAN — BE53 0962 2 418 9653



Cette publication est soutenue par :



3 ÉDITO

4 DOSSIER Une économie (de l')éthique Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : les enjeux de l'éthique et de la transparence

6 Charte des Entreprises d'Économie Sociale et Solidaire actives dans la récupération des textiles

7 Solid'R, le label éthique des organisations d'économie sociale actives dans le recyclage et le réemploi

8 Donner des valeurs à l'argent !



10 L'autolimitation

12 Éthique et contradictions de la coopération au développement



14 L'agroécologie en Afrique de l'Ouest pour l'intérêt général

16 Une agriculture éthique, une utopie ?

18 TERRE LIBRE Nord L'Institut de la Providence de Herve remporte le prix de la gestion participative de l'Autre Terre Challenge

19 BRÈVES

Édito **Vers un monde économique** réglé par l'éthique (tac) de l'économie sociale ?

Depuis que les hommes vivent en groupe, ils se donnent des règles. C'est utile d'avoir des règles quand on vit à plusieurs, cela organise la manière dont on vit ensemble. Ce qui est intéressant, c'est de comprendre qui les définit, comment et dans quel but.

Dans le monde économique, il y a aussi des règles. Mais comme ce ne sont pas les mêmes pour tout le monde, certains sont privilégiés. Or ces privilégiés ne sont pas très nombreux. Pour eux – celles et ceux qui conçoivent l'entreprise uniquement comme un placement financier qui doit être rentable – la règle est simple : elle dit qu'il ne faut « pas de règles ». Comprenez par-là « pas de contraintes ou le moins de contraintes possible ».

Alors que faire quand la règle consiste à ne plus fixer de limites ? Si on en a l'envie et les moyens, on peut toujours en profiter et surfer sur la vague de l'enrichissement personnel, de la propriété et de la compétition. Mais on peut aussi estimer que cette règle n'est pas acceptable, parce qu'elle favorise certains au détriment d'autres. Ce qui revient à dire que cette règle n'est pas juste. On peut alors essayer de dénoncer l'injustice, de faire de l'économie pour tous, et de se fixer les limites que le « marché » ne veut plus se fixer.

Avec son éthique démocratique et solidaire, c'est ce choix que fait l'économie sociale. Elle évolue dans un monde économique avec des règles du jeu auxquelles elle n'adhère pas, et elle essaie de les changer. Douce

utopie ou réelle alternative? C'est à vous de décider : en choisissant vos producteurs selon leurs méthodes et leur philosophie (p.16), en optant pour les bulles à vêtement dotées du label Solid'r (p.7), en utilisant une monnaie locale « anti-spéculation » (p.8) ou en respectant la réalité d'un monde limité en ressources (p.10). Certains disent que l'éthique ne fait qu'affaiblir les entreprises d'économie sociale qui s'embarrassent de démocratie, de solidarité et de développement durable, nous leur répondons qu'elle contribue surtout à donner une dignité aux oubliés de la société. Et cela vaut bien quelques nouvelles règles... |

Xavier Roberti



Dossier 

Une économie (de l')éthique

Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : les enjeux de l'éthique et de la transparence

Daniel Grancho, directeur du TESS, et
William Wauters, président du collège des gérants

La collecte des textiles usagés a la spécificité d'être autant le chef d'opérateurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) que du secteur privé. Ce dernier utilise souvent une image pseudo-caritative comme premier contact avec le public. Être transparent sur les modèles d'organisation, sur le devenir des dons et leur garantir une finalité éthique est une façon de se différencier, mais aussi, et surtout de respecter le donateur.

En avril 2016, plusieurs entreprises ESS, issues de quatre pays européens et actives dans la récupération des vêtements usagés, ont créé un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) dénommé TESS¹. Leur vision est de montrer que l'économie sociale et solidaire peut devenir un acteur majeur du système économique. Pour rejoindre TESS, un

organisme indépendant audite les candidats suivant les sept critères de la Conférence Européenne Permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations du 20 juin 2002 (voir le tableau ci-contre). Cette première étape n'est pas suffisante.

La commercialisation à l'export vers l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine doit être cadrée de la même manière. Un premier axe de travail est de développer des structures d'économie sociale et solidaire dans les pays de destination et de mettre ainsi en place une filière intégrée.

Un second axe de travail est de s'assurer que nos partenaires du secteur privé respectent certaines valeurs qui sont essentielles pour garantir

Leur vision est de montrer que l'économie sociale et solidaire peut devenir un acteur majeur du système économique.

l'utilisation éthique des dons, telles que le droit du travail local, le respect de l'environnement, etc. Cela passera probablement aussi par un audit. En parallèle de ces actions menées par TESS, d'autres acteurs se mobilisent sur ces sujets, notamment en Allemagne

(*Fairwertung*), en Scandinavie (*The Nordic Textile Reuse and Recycling Commitment*) et en Belgique avec le label Solid'R².

Autant de travaux qui montrent que l'éthique et la transparence ne sont pas que de vains mots, mais bien des actions sur le terrain. |

1. TESS : Textile Ethics Solidarity Sustainability

2. L'historique de ce label est expliqué dans l'article suivant.

Grille d'analyse des 7 critères et indicateurs associés

Critères

Indicateurs

(Définitions CEP-MAF)

1

Primauté de la personne et de l'objet social sur le capital

Utilité sociale, sociétale et d'intérêt général de l'entreprise
 Respect de la législation environnementale
 Respect de la législation sociale
 Respect de la législation fiscale
 Limitation de la rémunération du capital à un dividende de max 6 %

2

Adhésion volontaire et ouverte

Possibilité pour les travailleurs rémunérés de devenir membre de l'AG
 Possibilité pour les travailleurs rémunérés de suivre des formations à la participation décisionnelle

3

Contrôle démocratique par les membres (à l'exception des fondations, qui en sont dépourvues)

Prise des décisions de l'assemblée générale selon la règle « une personne = une voix »
 Existence d'un processus démocratique (information — débat — décision)

4

Conciliation intérêts des membres et usagers, d'une part, et de l'intérêt général, d'autre part

Donner la priorité à la réutilisation sur le recyclage puis les autres formes de valorisation et utiliser les circuits courts

5

Défense et application des principes de solidarité et de responsabilité

Privilégier l'emploi local en priorité pour les personnes éloignées du marché du travail telles que précisées dans le règlement européen 2204/2002

6

Autonomie de gestion et indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics

Pas de détention de la majorité des parts sociales ou des voix à l'assemblée générale par un ou plusieurs associés du secteur public et/ou du secteur privé capitalistique
 Pas de détention de plus de 50 % du capital par une personne physique ou morale

7

Affectation de la majeure partie des excédents à la réalisation d'objectifs qui favorisent le développement durable et servent les prestations pour les membres et l'intérêt général

Affectation des excédents en priorité au fonds de réserve ou fonds propres, aux investissements pour le maintien de l'outil de production et à l'amélioration des conditions de travail
 Pas de rémunération (avantages légaux et extra-légaux compris) supérieure à 7 fois le salaire minimal légal



Charte des Entreprises d'Économie Sociale et Solidaire actives dans la récupération des textiles¹

Valeurs

- La **primauté des personnes et du travail** sur le capital dans la répartition des revenus.
- La **transparence** dans les relations entre partenaires et vis-à-vis des donateurs.
- Le **dialogue**, dans un climat de confiance fondé sur l'honnêteté et sur une position d'égal à égal.
- La **solidarité** locale et internationale basée sur une coopération équitable entre les participants.
- Le **respect de l'environnement et du droit international**

Vision

L'économie sociale et solidaire est un acteur majeur du monde économique.

Mission

Tous les textiles, linge de maison, chaussures et accessoires vestimentaires d'origine ménagère, usagés ou inutilisés, sont récupérés, c'est-à-dire collectés, triés, traités et valorisés, par des entreprises d'économie sociale et solidaire. Celles-ci donnent priorité à la réutilisation sur le recyclage puis les autres formes de valorisation. Elles privilégient les circuits courts et l'emploi local, en priorité pour les personnes éloignées du marché du travail telles que précisées dans le règlement européen 2204/2002²

Stratégies

En ce qui concerne la récupération des textiles, linge de maison, chaussures et accessoires vestimentaires usagés ou inutilisés par des entreprises d'économie sociale et solidaire, nous

- construisons des partenariats entre ces entreprises, notamment par la création d'un Groupement Européen d'Intérêt Économique ;
- faisons un plaidoyer pour une harmonisation de la transposition des directives européennes dans le droit national ;
- veillons à obtenir un cadre législatif, fiscal ou autre favorable ;
- trouvons des solutions aux opérations déficitaires de la filière ;
- garantissons une utilisation éthique des dons ;
- soutenons la création et le développement d'entreprises d'économie sociale et solidaire partout dans le monde.

1. Nous entendons par « textiles » tous les textiles, linge de maison, chaussures et accessoires vestimentaires d'origine ménagère usagés ou inutilisés.

2. Lien : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32002R2204>



Solid'R,

le label éthique des organisations d'économie sociale actives dans le recyclage et le réemploi

Salvatore Vetro,
chargé des relations publiques du groupe Terre

En 1995, le ministre de l'Environnement nous contactait pour représenter le secteur à la commission régionale des déchets. Nous avons accepté dans l'attente de constituer une association représentative de l'économie sociale et solidaire.

Avec l'aide de SAW-B, Terre et d'autres pionniers se retrouvèrent pour la première fois autour de la table pour discuter du futur réseau qui prendra plus tard le nom de RESSOURCES. Pas facile de réunir des associations qui se trouvaient parfois en concurrence pour la collecte de vêtements usagés. Comment dialoguer sereinement dans ces conditions ? C'est alors que germa l'idée de commencer à travailler ensemble sur un dossier qui ne fâche pas. Le temps fera le reste. Ce chantier, c'était la création de toutes pièces d'un label éthique qui finira par s'appeler Solid'R. Il y avait urgence. En effet, les opérateurs pseudo-caritatifs inondaient le pays de bulles à textile. Il ne fallait pas entrer dans une bataille de chiffonnier. Par contre, nous pouvions valoriser notre travail avec un message positif en expliquant à la population tout le bénéfice social et environnemental que nous apportions par nos projets de solidarité.

Le processus de construction de ce label était participatif. Nous devions décider ensemble des principes éthiques qui nous animaient et ensuite nous devions imaginer les critères et les indicateurs qui permettraient le contrôle de ceux-ci. Les principes ont été en partie calqués sur la définition wallonne de l'économie sociale, issue des travaux du conseil wallon de l'ES en 1990. Cette définition sera reprise plus tard par la Région Wallonne et par de nombreux pays en Europe. Elle se décline en quatre principes :

1. La finalité de service aux membres ou à la collectivité, plutôt que finalité de profit
2. Un fonctionnement démocratique
3. Une autonomie de gestion
4. La primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus.

C'est lors de ces travaux que, pour la première fois, une limite dans la tension salariale a été évoquée. Il nous a fallu aussi définir ce qu'était pour nous l'autonomie de gestion, les entreprises d'économie sociale se situant à la frontière entre le secteur privé à but de lucre¹ et le secteur public qui a exclusivement la charge des activités d'intérêt général.

C'est aussi lors de nos débats que nous avons souligné l'importance du fonctionnement démocratique de l'entreprise d'économie sociale. À cette occasion, certaines des entreprises autour de la table s'étaient réorganisées afin de satisfaire au mieux ces critères. Pour conclure ces travaux, les seize indicateurs imaginés ont été confiés

à un organisme d'audit externe et indépendant appelé Forum Ethibel. Ce contrôle se poursuit tous les deux ans. Cerise sur le gâteau, nous avons appris à travailler ensemble de manière constructive. Nous n'étions plus des concurrents, mais nous sommes devenus des partenaires pour plus de solidarité et un meilleur service à la population.

Aujourd'hui, le label est bien connu et les personnes qui déposent un sac de vêtements dans une bulle affichant Solid'R savent que leur don aura une issue éthique.

Et ce n'est pas fini. En Europe, de nombreuses entreprises sociales souhaitent aussi se différencier des entreprises privées (parfois mafieuses)². Le Label Solid'R pourrait leur apporter une solution. Ce pourrait être aussi le cas pour auditer des futurs candidats au Groupement Européen d'Intérêt Economique que Terre a constitué³. Les prémices d'une carrière internationale pour Solid'R se profilent à l'horizon. |

1. Ne pas confondre lucre et profit. Le lucre, c'est la part du résultat qui revient au propriétaire, par contre le profit est le surplus généré par l'entreprise et qui attend une affectation. Dans l'économie sociale, la distribution du résultat aux propriétaires est limitée ou nulle.

2. En Italie, à Rome, des organisations mafieuses ont jeté un discrédit sur toute la filière en cherchant à se l'approprier.

3. Voir l'article précédent.



Donner des valeurs à l'argent !

Jean-Yves Buron,
association Le Valeureux

Dans notre pays, comme dans beaucoup d'autres en Europe, de nombreuses monnaies citoyennes sont en train de se déployer. Lancé en juin 2014, le Valeureux est la monnaie citoyenne liégeoise. Mais pourquoi crée-t-on ces monnaies et comment celles-ci peuvent-elles changer l'économie ?

La seule « monnaie » autorisée par la loi en Belgique est l'Euro. Les monnaies dites locales, complémentaires ou encore régionales, dont il est question dans cet article, sont en réalité des « bons de soutien à l'économie locale ». Les promoteurs de ces bons popularisent actuellement l'expression « monnaie citoyenne ». Si de plus en plus de citoyens prennent le temps de lancer et de faire circuler une monnaie citoyenne, c'est parce qu'ils ont compris que pour favoriser une économie éthique au service de l'être humain, consolider l'économie sociale et reconstruire une économie locale plus indépendante des crises de l'économie mondialisée, l'Euro ne suffit pas.

La monnaie unique, efficace mais fragile

Notre confiance en un système monétaire basé sur une seule grande monnaie repose sur deux hypothèses : (1) nous n'avons besoin que d'une seule monnaie et (2) la monnaie est un instrument d'échange neutre. Ces deux hypothèses ne se vérifient pas.

Concernant la première hypothèse, la « monoculture monétaire » n'est pas souhaitable parce qu'elle rend le système économique fragile. Si le système en Euros ou en Dollars peut être considéré comme efficace, dans

une économie mondialisée basée sur l'exploitation des énergies fossiles et qui ne prend pas en considération ses dégâts humains et environnementaux, il est en même temps très fragile. Un couac et tout le système économique s'effondre comme un jeu de dominos. L'histoire de l'économie l'illustre souvent. Par exemple, si les spéculateurs, qui jouent dans le grand casino qu'est la bourse, et les « simples citoyens », qui vivent de l'économie réelle, partagent une seule et même monnaie, il suffit que les premiers perdent au jeu pour que les seconds se retrouvent aussi en difficulté... Par contre, si différentes monnaies coexistent, il n'y a plus de dépendance et les économies locales ont plus de chances de résister aux chocs provoqués par l'économie spéculative, mondialisée et dépendante du pétrole. Pour ce qui est de la seconde hypothèse, la neutralité de la monnaie est une illusion. Il suffit de se demander qui crée la monnaie, qui la gère, en quelle quantité elle est diffusée, s'il y a un taux d'intérêt qui lui est adossé ou, entre autres, si on peut l'accumuler. L'Euro peut être

thésaurisé, cela ralentit sa vitesse de circulation, extraire durablement des Euros des circuits économiques locaux et permet la concentration des richesses. Les comportements économiques, la nature des échanges, la période des investissements, la vitesse à laquelle la monnaie circule et la relation entre les gens et à la monnaie elle-même varient selon les règles de fonctionnement d'une monnaie. Et ce sont ces mêmes règles qui influencent les comportements économiques.

Ces monnaies citoyennes n'ont pas seulement pour vocation d'influencer le comportement des gens, mais la monnaie elle-même transforme l'économie locale.

Une monnaie positive qui transforme l'économie locale

Si la monnaie n'est pas un instrument d'échange neutre, alors il est possible de créer des monnaies citoyennes orientées positivement, c'est-à-dire de leur donner une éthique. Par exemple, la charte du Valeureux

explique que son objectif est de renforcer l'économie locale et les circuits courts, de favoriser l'utilisation de biens et de services socialement responsables, de soutenir les initiatives respectueuses de l'environne-



Rob Hopkins, Fondateur du Mouvement des Villes en Transition, était à Liège le 19 juin 2014.

Valeureux constituent quant à eux de la richesse définitivement capturée par le tissu économique local et durable et ne sortira donc plus du bassin de vie liégeois. On peut illustrer cela par l'histoire caricaturale du type qui aime la drogue, les armes, la malbouffe, les marques et les grandes enseignes, et qui vole des sacs à main. S'il dérobe un portemonnaie rempli de Valeureux, il ne pourra dépenser que local et éthique, seulement dans des petits commerces ou des coopératives de la région !



ment, de promouvoir la souveraineté alimentaire et de créer du lien social. Comme les autres monnaies citoyennes belges, le Valeureux est un outil exclusivement au service de l'économie locale et réelle, des petites entreprises familiales et des coopératives. Thésauriser le Valeureux n'est pas intéressant et le Valeureux ne permet pas la spéculation. Il est impossible de devenir riche en Valeureux, alors que plus le Valeureux circulera, plus l'économie locale s'enrichira. La gestion participative et transparente de cette monnaie est également une dimension essentielle puisqu'il s'agit bien d'une réappropriation citoyenne d'un outil économique que nous utilisons au quotidien.

Si l'on va plus loin dans l'analyse, on se rend compte que ces monnaies citoyennes n'ont pas seulement pour vocation d'influencer le comportement des gens, mais que la monnaie elle-même transforme l'économie locale. Ainsi, tandis que dans le système économique dominant les richesses créées localement s'écoulent vers les grands centres financiers, les Euros transformés en

Du côté des commerçants ou des producteurs, utiliser la monnaie citoyenne les met presque automatiquement sur le chemin d'une économie plus locale et plus responsable puisque leurs circuits économiques se modifient petit à petit. Prenons l'exemple d'un petit restaurant où l'on trouve les produits classiques, comme de la bière et des sodas trop sucrés de multinationales. Si le patron de cet établissement accepte le Valeureux, il ne pourra pas l'utiliser pour payer ses fournisseurs. Il devra donc introduire petit à petit à sa carte, des produits de fournisseurs et de producteurs qui travaillent avec cette monnaie, c'est-à-dire des bières ou des jus de fruit locaux et/ou biologiques, par exemple. Ce faisant, les liens avec l'économie locale se resserrent et la nature de l'activité économique du restaurant se transforme.

Un outil d'échanges pour tous

Notons encore que le Valeureux n'a pas pour vocation d'être la monnaie du bio ou des « bobos ». Le système permet d'accueillir tous les acteurs de l'économie locale, « là où ils sont », en les invitant à prendre une nouvelle trajectoire. Car, s'il ne fonctionnait qu'avec ceux qui produisent, vendent et consomment « éthique », il n'apporterait rien de nouveau. En réalité, le Valeureux a pour vocation d'être la monnaie de ceux qui veulent changer de modèle, se relocaliser, s'autonomiser par rapport aux aléas d'une économie globale en proie à ses contradictions écologiques, économiques et sociales.

Enfin, n'oublions pas que le Valeureux, comme toute monnaie citoyenne, n'est qu'une pièce du puzzle de la transition vers une économie plus respectueuse des êtres humains et de l'environnement. Ainsi, par exemple, le Valeureux est pleinement intégré dans la Ceinture AlimenTerre Liégeoise, et tandis que les différentes coopératives et initiatives regroupées au sein de cette ceinture forment l'aspect concret de cette transition, le Valeureux, comme outil qui relie les différents acteurs et qui reprogramme les boucles économiques locales, en constitue le logiciel qui permettra au système de fonctionner de manière cohérente.

Bien entendu, de nombreux défis sont à relever pour que le Valeureux et les monnaies citoyennes prennent de l'ampleur et transforment significativement nos économies locales. Mais l'exemple donné par les monnaies citoyennes les plus avancées en Europe et les premiers effets des expériences naissantes poussent à l'optimisme. Alors pour favoriser le développement d'une économie plus éthique, pourquoi ne pas donner des valeurs à notre argent ?



www.valeureux.be

L'autolimitation

Barbara Garbarczyk,
chargée de projets pour SAW-B

« Rejeter toute limite, transgresser semble être devenu le seul idéal moral d'une surmodernité en crise »¹. Voilà en substance la thèse du penseur de la décroissance Serge Latouche. Pour sa survie, le système capitaliste a en effet besoin de toujours plus de croissance, et donc de toujours plus de production, de consommation... Et si, face à cette fuite en avant productiviste, on opposait une logique d'autolimitation, c'est-à-dire le fait de se poser soi-même volontairement des limites ? En fait, c'est en partie ce que fait déjà l'économie sociale. Tour d'horizon de la question !

La vertu de l'autolimitation face aux dérives du productivisme

Dans un contexte où la croissance économique est promue comme seul horizon de notre salut (et où elle devient donc une sorte de devoir moral), l'autolimitation volontaire nous semble à la fois nécessaire et souhaitable. Nécessaire car notre planète (ou du moins l'espèce humaine) ne tiendra pas le coup d'un développement aussi soutenu. Si toute la planète devait avoir le niveau de consommation des sociétés occidentales, nous aurions besoin de plusieurs planètes. Les ressources naturelles s'épuisent, et le capitalisme cherche à sauver les murs en prônant le développement durable, ou la croissance verte. Mais au-delà de la nécessité, nous pensons également que l'autolimitation est souhaitable. L'autolimitation (de la consommation, de la production...) est une manière de prendre en compte autrui. En effet, l'illimitation de nos actes, directement

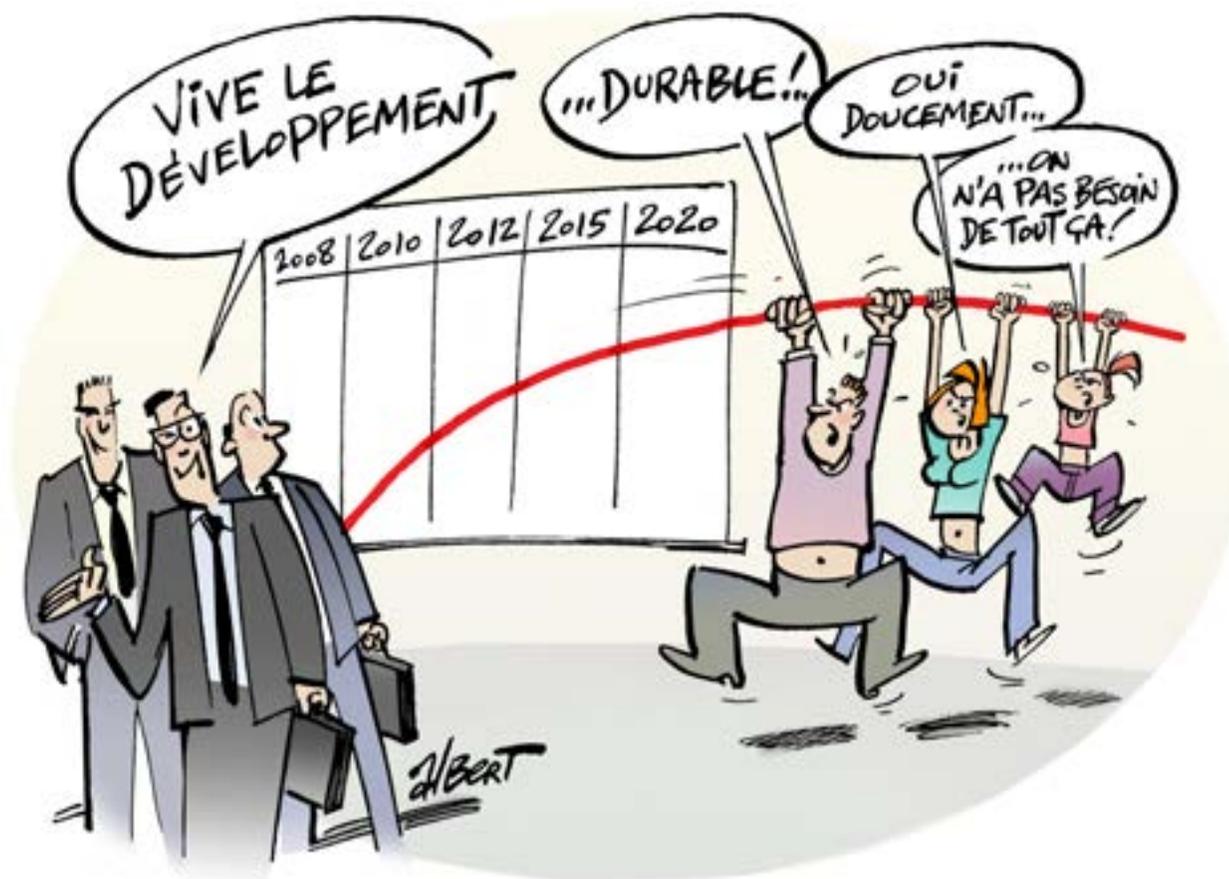
ou indirectement, se fait toujours au détriment d'autres personnes². C'est donc également une question de justice sociale.

Comment s'autolimiter ?

L'autolimitation volontaire est un élément ancré depuis toujours dans l'ADN de l'économie sociale. Elle se retrouve en effet dans deux aspects importants que sont la limitation de la distribution des dividendes (superflue pour les ASBL, elle est limitée à maximum 6 % pour les autres formes d'entreprises sociales) ainsi que la limitation du poids du capital dans les instances de décision (notamment à travers le principe « une personne — une voix »). Ces choix délibérés permettent respectivement de libérer en partie l'entreprise de la pression des actionnaires et de tendre vers des entreprises plus démocratiques. D'autres pratiques existent çà et là comme par exemple la limitation des écarts de salaires. Mais est-ce suffisant ? L'autolimita-

tion ne devrait-elle pas nous permettre de questionner aussi la taille, la géographie ou la palette d'activités de nos entreprises sociales ? « Chaque être vivant n'est viable qu'à l'échelle qui est la sienne. En deçà ou au-delà, il meurt, à moins qu'il ne parvienne à se métamorphoser »³. De même, chaque entreprise atteint un seuil au-delà duquel son développement est destructeur et dénature sa finalité sociale ou asservit ses travailleurs au lieu de les émanciper. Si on est dix coopérateurs pour construire une banque, la banque risque bien de ne jamais voir le jour. Par contre, si on est dix menuisiers dans une coopérative, doit-on nécessairement chercher à grandir ? Où est le point d'équilibre idéal ? Car à l'inverse, croître indéfiniment n'est pas sans poser de problème : vous souvenez-vous de l'expression « too big to fail »⁴ pour parler des banques et assurances qui ont été renflouées par les pouvoirs publics pour éviter qu'en faisant faillite, elles ne déstabilisent le système financier mondial ? « Une banque trop grande pour faire faillite devrait également être trop grande pour exister »,⁵ souligne l'économiste André Orléan. Mais il n'y a pas de réponse valable

Chaque entreprise atteint un seuil au-delà duquel son développement est destructeur et dénature sa finalité sociale ou asservit ses travailleurs au lieu de les émanciper.



Albert - Ikonovax

pour toutes les entreprises : à chaque projet, il ne s'agit pas tant de penser en termes de taille qu'en termes de proportionnalité⁶, c'est-à-dire d'adéquation entre les moyens et les fins, mais aussi entre les fins et les capacités de l'être humain.

Pour éviter les malentendus...

On l'aura compris, notre but ici n'est pas non plus de dire que l'économie sociale ne doit que se composer de « petits » projets. On ne peut que souhaiter voir les structures qui produisent des biens et services de forte utilité sociale construire et étendre leurs activités !

Grandir, augmenter sa production ou sa compétitivité ne peut pas rester un objectif « par défaut », un réflexe capitaliste qui nous embarquerait dans des dérives productivistes (fussent-elles « sociales »)...

Nous plaçons pour un « changement d'échelle » de l'économie sociale⁷. Mais pas n'importe comment, pas à n'importe quel prix, pas sans se poser des questions... Ce que nous voulions pointer ici, c'est l'importance de réfléchir, au cas par cas, de

la pertinence ou non de vouloir toujours grandir, s'étendre, de multiplier ses activités, de conquérir un nouveau territoire ou un nouveau public, etc. C'est que grandir, augmenter sa production ou sa compétitivité ne peut pas rester un objectif « par défaut », un réflexe capitaliste qui nous embarquerait dans des dérives producti-

vistes (fussent-elles « sociales »)... En somme, c'est que croître ne reste pas un impensé de l'économie sociale. C'est alors qu'on pourra comprendre l'autolimitation non pas comme une contrainte, mais comme une sagesse, une éthique, une ambition !

i Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter la version longue de ce texte sur www.saw-b.be.

1. Serge Latouche, L'âge des limites, Mille et une nuits, 2013, p.129.
2. Les profits illimités des actionnaires au détriment des travailleurs (ou des chômeurs), l'abondance de la consommation dans les pays occidentaux au détriment des pays du Sud, etc.
3. Olivier Rey, Une question de taille, Stock, 2014.
4. Littéralement « trop grand pour faire faillite ».
5. André Orléan, « La crise, moteur du capitalisme », Le Monde, 29 mars 2010.
6. À ce sujet, voir les écrits d'Ivan Illich, notamment La convivialité, Seuil, 1973.
7. Violaine Wathélet, « Pourquoi et comment changer d'échelle ? », analyse SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], 2016.

Éthique et contradictions de la coopération au développement

Benoit Naveau,

chargé de mission des projets en Afrique de l'Ouest, Autre Terre asbl

L'éthique occupe une place importante pour chaque ONG ou association travaillant dans la coopération au développement. Or, à bien des égards, travailler de manière éthique dans un domaine aussi complexe peut s'avérer être un véritable défi.

L'État versus les ONG

Pour un État, une des premières pierres d'achoppement éthique se situe dans les contradictions entre la coopération avec une institution internationale et celle avec une ONG. SOS-Faim dénonce ainsi, dans sa dernière campagne¹, la schizophrénie de l'État belge qui soutient l'agrobusiness en versant des fonds à la Banque Mondiale, tandis qu'il revendique son soutien à l'agriculture familiale lorsqu'il finance les ONG belges.

Ces contradictions ne se limitent pas à la question de l'agriculture familiale. Avoir une politique cohérente dans la coopération internationale au niveau d'un État relève du casse-tête : comment interpréter le soutien de la Belgique à la reconduction de l'autorisation du Glyphosate alors qu'elle soutient en même temps des ONG favorisant l'agroécologie ? Difficile pour le grand public, dans ces conditions, de comprendre la stratégie de l'État ou celle des ONG qu'il finance.

Associations de solidarité internationale versus ONG institutionnalisées

L'État n'est pas le seul à engranger les contradictions. Les ONG et les



Samsen - Iconovox

associations de solidarité internationales (ASI) sont en première ligne également. Que dire lorsqu'une ONG soutient à ses donateurs que 100 % de leurs dons vont directement aux projets soutenus ? Vrai ou faux ? En cela, les ASI, moins institutionnalisées que les ONG reconnues (peu ou pas de salaire à payer, frais de voyage pris à la charge des membres de l'association...), peuvent souvent revendiquer un ratio inatteignable pour les ONG. Ces structures envoient souvent directement l'argent aux associations bénéficiaires tandis que les ONG doivent utiliser une part de l'argent pour payer les salaires, les frais de mission, etc.

Qui des ONG ou des ASI sont les plus éthiques ?

La différence se situe souvent au niveau de l'efficacité des structures. Les ASI font reposer leurs actions sur la confiance et les connaissances mutuelles sans nécessairement passer par toutes les étapes de planification et de mise en œuvre propres aux ONG. Celles-ci peuvent, toutefois, revendiquer un impact plus grand, une meilleure gestion et contrôle des fonds. Sans doute, les deux types de collaboration sont-ils nécessaires et se complètent.

Des politiques d'ajustement structurel à la déclaration de Paris

Les contradictions de la coopération au développement, si elles restent importantes, ont toutefois eu tendance à s'amoindrir au fil des années. Ainsi, depuis 2005, les pays donateurs se mettent d'accord pour se concerter davantage dans leurs politiques de coopération, se répartir les tâches et surtout s'aligner sur les

politiques et stratégies de réduction de la pauvreté du pays bénéficiaire. Un véritable saut qualitatif est réalisé. Le pays bénéficiaire devient un partenaire et doit impérativement impliquer sa société civile dans la rédaction de ses stratégies de développement. Les institutions internationales gardent toutefois la possibilité d'invalider ces

Le pays bénéficiaire devient un partenaire et doit impérativement impliquer sa société civile dans la rédaction de ses stratégies de développement.

documents de stratégie de réduction de la pauvreté (leurs petits noms : DSRP) s'ils sont de qualité insuffisante ou rédigés de manière non concertée avec la société civile.

Mieux prendre en compte le besoin des populations

Mais le véritable défi reste toujours l'impact à long terme des projets de coopération. Comment partir des besoins de la population afin qu'elle puisse changer durablement ses conditions de vie ? En ce sens, la coopération internationale a tenté depuis les années 2000 d'améliorer son efficacité en utilisant diverses méthodes de gestion des programmes : fixer dès le début du programme les résultats à atteindre grâce à la « Gestion Axée sur les Résultats » ou plus récemment déterminer les changements de comportement visés grâce à l'outil de la « Théorie du Changement ». Tous ces outils, bien qu'ils puissent réellement améliorer l'impact d'un programme de développement sur le terrain, ne seront toutefois pleinement efficaces

que lorsque les ONG s'impliqueront concrètement dans un véritable travail d'analyse des problématiques locales et favoriseront, comme le dit Philippe De Leener, « l'anticipation créative » au sein des populations bénéficiaires plutôt que « la ruse adaptative ». La première soutient un changement voulu et issu des populations tandis que la seconde décrit un changement subi et venu de l'extérieur.

Donner les moyens aux populations bénéficiaires de devenir les acteurs et les décideurs de leur propre avenir... Un véritable défi pour tous les acteurs de la coopération au développement. |

1. Campagne à laquelle nous vous invitons chaleureusement à participer : <http://www.toustrompes.be>

À NE PAS MANQUER !

- Sur cette question de l'éthique dans la coopération au développement, le festival Alimen'Terre diffusera en ce mois d'octobre Poverty Inc (Lutter contre la pauvreté est un véritable business, qui en bénéficie vraiment ?)
- Projection le jeudi 27 octobre aux Chiroux (suivi d'une présentation de la coopération Nord-Sud par Autre Terre asbl et les Compagnons de la Terre)
- Pour toutes les dates de projection en FWB, rendez-vous sur www.festival-alimenterre.org



L'agroécologie en Afrique de l'Ouest pour l'intérêt général

Kenji Accard,
stagiaire au CNAbio/Autre Terre

Se définissant plus comme mouvement que comme idéologie ou secteur, l'agroécologie, par son objet, ses finalités et ses pratiques, affirme la nécessité de mettre au cœur de l'agriculture une éthique, non seulement garante de l'intérêt des êtres humains, mais aussi de ce qui les entoure.

L'agroécologie met alors à l'avant-garde de ses exigences la préservation des sols, des eaux, des semences, de la biodiversité, des pratiques qui permettent aux paysans d'être autonomes et aux consommateurs de se nourrir sainement. L'agroécologie promeut un mode de production qui intègre la coopération avec la nature plutôt que son exploitation aveugle. Dans le contexte du dérèglement climatique, l'agroécologie ne peut plus être perçue comme une alternative, elle devient une nécessité à étendre, à améliorer, à mettre en relation, bref à systématiser. Pourtant, au Burkina Faso comme ailleurs, les firmes multinationales de l'agroalimentaire à l'agrochimie perpétuent et étendent, pour défendre leurs intérêts, des modes de productions agricoles polluants qui mettent le producteur sous dépendance et notre avenir commun entre parenthèse. Leur puissance est devenue telle que les gouvernants et les instituts de recherches nationaux deviennent les garants de leurs intérêts, au mépris de ceux des peuples.

L'imposition des OGM¹ en est le paroxysme.

En Afrique de l'Ouest, ces enjeux se cristallisent sans doute plus fortement qu'ailleurs, amplifiés par l'avancée de la désertification, la vulnérabilité des zones rurales et la porosité des frontières.

C'est dire qu'il reste de nombreux défis à relever !

Si les ONG et associations ont une responsabilité importante quant à la

diffusion des pratiques agroécologiques, elles ne peuvent la tenir efficacement sans en négliger les aspects éthiques qu'à la condition de partir concrètement des réalités paysannes. Ainsi portés par des petites structures, de nombreux « projets » ont donné des résultats très satisfaisants, que ce soit pour

la production maraîchère, céréalière, l'agroforesterie, la lutte contre la désertification ou la préservation des eaux, des sols et des semences paysannes, permettant des avancées concrètes,



Dans le contexte du dérèglement climatique, l'agroécologie ne peut plus être perçue comme une alternative, elle devient une nécessité.

des méthodes et des pratiques que s'approprient les populations, souvent organisées en groupement ou coopératives.

Toutefois, comme souligné précédemment, promouvoir l'agroécologie n'a pas de sens si, en parallèle, nous laissons les firmes multinationales (et leurs soutiens institutionnels)



Kenji Accard



déployer leur logique d'accaparement des terres, du vivant et des conditions d'existence paysannes. Ainsi, toute organisation œuvrant positivement

pour l'agroécologie a la responsabilité d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les populations sur ces enjeux. En Afrique de l'Ouest, les acteurs de la société civile se regroupent, parfois dans des collectifs informels, dans des syndicats ou des associations pour préserver leurs droits fondamentaux.



La participation active des organisations de l'ESS y est primordiale, car outre les moyens dont elles disposent, leur ancrage territorial et les qualifications de ses acteurs, elle permet d'établir des liens et des relais internationaux extrêmement importants.

En effet, les politiques d'aide au développement des États-Unis, de l'Union Européenne et même des Nations Unies (par exemple la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition), les Accords de Partenariats Économiques de l'UEMOA



ou les réglementations de la Cédéao, systématisent des logiques d'accaparement de terres et laissent libre cours à la prédation des multinationales sur les semences, les intrants chimiques et la mise sous tutelle du tissu paysan.

Ainsi, les organisations de l'ESS faisant la promotion de l'agroécologie se doivent de répondre à un double défi éminemment éthique : promouvoir positivement un modèle agricole permettant l'émancipation paysanne et la préservation durable de l'écosystème d'une part, ce qui doit se construire impérativement à partir des réalités paysannes ; s'organiser et prendre part à la résistance contre les logiques d'accaparement

et d'imposition des multinationales et de leurs alliés objectifs d'autre part, en renforçant les logiques de coopération entre les acteurs de l'ESS, en s'investissant dans les formes d'organisations citoyennes locales plurielles. Négliger un de ses aspects, ne pas s'engager pour les exigences qui en découlent serait abandonner le degré d'éthique qui donne son sens à l'ESS et l'agroécologie. ■

1. Organismes Génétiquement Modifiés.

Une agriculture éthique, une utopie ?

Anne-Sophie Reynders, chargée d'éducation au développement, service éducation-communication du groupe Terre

La crise du lait, la disparition des fermes familiales, les règles de la PAC, de l'AFSCA, les quotas, etc. Le monde agricole est, depuis longtemps, en crise. Peut-on poursuivre dans cette voie ? Faisons le point avec deux producteurs experts dans leur domaine : Henri Lecloux (producteur de lait à la retraite, de la région Thimister-Clermont, engagé dans la lutte contre le TTIP) et Serge Peereboom (paysan maraîcher à la Ferme Arc-en-Ciel à Wellin, coprésident du Mouvement d'Action Paysanne — MAP).

Une agro-industrie non éthique

Serge Peereboom : Partout dans le monde, les paysans sont les premières victimes d'un manque de reconnaissance. Le travail n'est pas payé à sa juste valeur. En Europe, beaucoup d'agriculteurs se sont donc endettés, encouragés à évoluer vers de grandes échelles de production (achats de terres, bêtes, machines, etc.). S'ils n'avaient pas les primes ou encore le travail du conjoint, ce ne serait pas viable. C'est une aberration.

Henri Lecloux : Le modèle agricole actuel basé sur l'agro-industrie, la monoculture pour l'intensification des productions, l'import-export, etc. se casse la figure. 90 % de la production est consommée en Europe et ce sont les 10 % du lait exporté sur les marchés extraeuropéens qui déterminent le prix aux producteurs. Cette concurrence de tous contre tous n'a pas de sens. Une autre éthique de l'économie est possible :

- en recentrant la fixation du prix consommé dans l'UE ;
- en régulant les volumes ;
- en valorisant un modèle de ferme à taille humaine.

Une économie solidaire pour une agriculture respectueuse de l'Homme et de la Nature

SP : Tant que cette frontière existe entre producteurs et consommateurs, il y aura toujours ce problème de surproduction/surconsommation, de gaspillage, de destruction de la terre, etc. Notre combat à la ferme et avec le MAP, c'est d'essayer de trouver des systèmes plus directs, où les consommateurs deviennent des consom'acteurs pour qu'ils se rendent compte de ce que la terre peut donner, parfois facilement ou plus difficilement. Comme des années comme celle-ci avec beaucoup de limaces, le soleil qui n'est pas là, etc. Au supermarché, ce n'est pas affiché. S'il n'y a pas de légumes chez nous, on les fait venir de l'autre bout du monde, même moins cher parce qu'on triche sur les coûts réels de l'énergie, sur le transport, sur la main-d'œuvre qui est exploitée. Le consommateur se satisfait de cela sans se poser de questions. Il choisit les produits qu'il veut au prix qui lui semble le plus intéressant pour son portefeuille, y compris en bio, puisqu'on fait venir du bio industriel des quatre coins du monde.

Nous avons mis en place un Système Participatif de Garantie (SPG), un outil pour comprendre les différents enjeux d'une production agricole solidaire. Nous fonctionnons avec un système de part annuelle qui est le prix calculé sur base du coût de la production. Mais c'est difficile à mettre en œuvre car nos sociétés de consommation n'ont plus l'alimentation comme premier souci. Aujourd'hui, seuls environ 12 % à 14 % du salaire sont utilisés pour se nourrir. Nos grands-parents atteignaient facilement 60 %. On ne peut pas tous retourner à la terre, mais on peut tous y revenir ponctuellement.

Olivier de Schutter¹ témoigne de la difficulté de changer les choses par les hautes sphères notamment en raison des lobbies industriels. La transition agroécologique peut (changer) être mise en place par la base. Si on ne peut pas changer le monde, changeons-nous nous-mêmes.

HL : Le marché ne peut pas solutionner le problème, tant que les politiques défendent ce point de vue on sera dans une impasse. Actuellement, l'économie sociale a peu de poids face à l'agro-industrie. Dans le

La coopérative Fairebel, un exemple d'agriculture durable et équitable, solidaire avec le Sud

Fairebel se définit comme une marque solidaire et « équitable » permettant aux agriculteurs de recevoir une rémunération décente pour une partie de leur travail et de reprendre la place qu'ils méritent au sein de la filière. Le succès du projet s'exporte aujourd'hui au Burkina Faso.

« Je me suis rendu compte que les producteurs de lait burkinabés vivent une situation identique à la nôtre. En fait, ils n'ont pas besoin qu'on leur exporte du lait – les multinationales s'en chargent – ils ont besoin de solidarité, de savoir-faire, pour produire leur propre lait et en vivre décemment ! »

« La création du label Fairefaso, c'est un symbole fort », note Erwin Schöpges. « Il permet d'identifier un produit de qualité vendu à un prix juste. »

Extraits de l'article publié par le Soir, « Fairebel exporte son savoir-faire au Burkina Faso », rédaction en ligne, mis en ligne vendredi 3 juin 2016, 14h59

secteur du lait en Wallonie, il n'y a plus qu'une seule laiterie, c'est la laiterie des Ardennes. Concernant Walhorn, elle vient de changer de main : deux tiers des producteurs ont opté pour la laitière danoise (ARLA), et un tiers ont opté pour la laiterie française (Lactalis). Ces fusions, acquisitions, éloignent le pouvoir de décision des producteurs, la plupart ne s'y reconnaissent plus. Il reste à reconstruire des initiatives locales pour valoriser le lait autrement. Mais il y a de plus en plus d'initiatives solidaires, comme Fairebel (cf. encadré), il faut les encourager et les multiplier. J'ai travaillé pendant 32 ans dans un Groupement d'Agriculteurs en Exploitation Commune (GAEC). Avec d'autres producteurs, nous avons mis nos avoirs en commun (terres, bâti-

ments, capitaux, etc.) afin de nous solidariser. Pour créer cette association, pour laquelle il y avait un vide juridique en Belgique, nous nous sommes inspirés d'une loi française. Nous avons géré ce projet de manière participative et selon le principe 1 personne, 1 voix. Il faut encourager cela.

Un secteur créateur d'emplois

HL : Il y a de la place pour de nouveaux petits producteurs, tournés vers une relocalisation de l'agriculture. Les Européens veulent des fermes et pas des usines vulnérables, consommatrices d'énergie et peu créatrices d'emplois. L'heure est à la construction de systèmes résilients, afin de résister aux multiples chocs prévisibles.

SP : On est moins de 2 % d'agriculteurs. Si on ne peut plus être plus de 80 %, on pourrait atteindre les 10 à 20 %. Rien que dans l'agriculture vivrière, il y a moyen de créer beaucoup d'emplois. Actuellement, il y a peu de candidats car le prix n'est pas rémunérateur, mais le besoin est là. La Ferme Arc-en-ciel est une des fermes-écoles de l'École Paysanne Indépendante à l'initiative du Mouvement d'Action Paysanne. Elle forme toute personne souhaitant se lancer dans ce domaine.

Un combat contre le TTIP et autres traités

SP : C'est horrible ce qu'il se passe. L'alimentation doit sortir de l'OMC. Elle ne devrait pas faire partie du commerce et des règles attenantes. On spéculer sur la nourriture et donc sur la vie des gens comme sur une voiture ou un téléphone.

HL : Sauf une volonté politique forte, il sera difficile de faire marche arrière dans l'optique libérale européenne actuelle. J'ai intégré le D19-20² pour me faire entendre, car on a beau manifester cela ne change rien. C'est donc une alliance de producteurs-consom-

mateurs qui défend le point de vue des travailleurs, y compris ceux de l'agriculture, et des citoyens. Ce collectif se bat contre la signature de ces traités.

Au niveau européen, il existe deux syndicats : Copa³-Cogeca⁴ et la Via Campesina⁵. Le premier représente davantage les grands producteurs fermiers et défend le TTIP. Le deuxième prône la souveraineté alimentaire, sans mettre en danger celle des autres. Il défend donc les petits producteurs dans un intérêt général et lutte contre les différents traités. |



Plus d'infos :
<http://lemap.be/>
Manifestation contre le TTIP et CETA. Rendez-vous le 20 septembre à 17h à Bruxelles, au quartier européen.
Plus d'infos : www.d19-20.be

1. « La production agricole durable et suivant les principes de l'agroécologie ne sera viable que si, du côté de l'aval aussi – celui des mangeurs –, les habitudes alimentaires se transforment. C'est pourquoi les initiatives réunissant paysans et mangeurs ont un rôle essentiel à jouer : de telles initiatives favorisent une transition vers une agriculture moins gourmande en intrants en même temps qu'elles encouragent des régimes alimentaires plus variés et ressuscitant une véritable culture culinaire, qui nous réconcilie avec notre alimentation. Il est grand temps que l'on cesse de séparer la production de la consommation, et que l'on remette en cause l'idée d'une chaîne alimentaire où chacun se verrait assigner un rôle : le système participatif de garantie agroécologique montre la voie, et je formule l'espoir que d'autres initiatives semblables puissent suivre. » – Prof. Olivier De Schutter – Rapporteur spécial aux Nations Unies pour le droit à l'alimentation (2008 – 2014), membre d'honneur de notre association citoyenne et paysanne « Libère Terre » à la ferme Arc en Ciel !
2. Alliance d19-20 est une alliance de citoyens se composant de mouvements d'agriculteurs, de mouvements syndicaux et sociaux qui se mobilisent contre les nouveaux traités de libre-échange, – ces traités étant connus comme TTIP (ou TAFTA), CETA, TISA –, et tous les autres traités de libre-échange qui sont négociés aujourd'hui. d19-20 se distingue d'autres organisations par son action directe.
3. Comité des organisations professionnelles agricoles : organisation européenne représentative des agriculteurs.
4. Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne : organisation européenne représentative des coopératives nationales du secteur agricole.
5. Mouvement paysan international.

L'Institut de la Providence de Herve remporte le prix de la gestion participative de l'Autre Terre Challenge

Anne-Sophie Reynders, chargée d'éducation au développement, service éducation-communication du groupe Terre

En janvier dernier, l'asbl Autre Terre, membre du groupe Terre, a lancé le premier « Autre Terre Challenge », destiné aux écoles et qui avait pour but de tester la gestion démocratique d'un projet tout en découvrant le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire. Le challenge proposé était de collecter du matériel informatique à recycler dont les bénéficiaires seront versés aux partenaires Sud de l'ONG. Ce concours a permis à l'ONG de collecter plus de 2.000 euros ; elle pourra ainsi soutenir son partenaire au Mali, l'Union des Groupements Maraichers (UGM), par la construction d'un puits qui alimentera directement les terrains agroécologiques.

Quatre écoles de la Province de Liège se sont lancées dans l'aventure : Sainte-Thérèse d'Avila à Chênée, l'école de la Reid, l'Institut de la Providence de Herve et l'école polytechnique de Seraing. Tous les élèves ont bénéficié d'une animation de présentation d'Autre Terre et de ses projets au Sud, mais aussi de sensibilisation à la production du matériel informatique et aux impacts sociaux et écologiques.

Après trois mois de concours, le verdict est tombé : ce sont les garçons de 3^e électronique-informatique de Seraing qui remportent le concours avec une collecte d'une valeur de près de 800 euros. Leur prix : une initiation au djembé avec l'asbl liégeoise Magbana.

Un autre prix était en jeu, celui de la gestion participative. Principe cher à l'économie sociale et plus spécifiquement à Autre Terre, le concours avait aussi pour but d'apprendre aux élèves le travail en groupe. Il a été appliqué avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme par la classe de 3^e année électromécanique de Herve. En effet, sur proposition de leur enseignante, les garçons ont été directement emballés pour participer au concours. Très motivés, ils ont réparti les tâches en sous-groupes, pour davantage d'efficacité, en fonction de leurs centres d'intérêt. Le professeur explique : « Au niveau logistique, deux élèves se sont organisés avec le personnel d'entretien pour le stockage du matériel et la création de panneaux indicateurs. Un autre groupe s'est chargé de la création des flyers, trois autres élèves ont rédigé le

journal de bord, enfin le dernier groupe a préparé le support d'informations pour passer dans toutes les classes de l'école ». L'enseignante explique avoir pris beaucoup de plaisir à travailler avec ce groupe enthousiaste.

Les 700 euros de matériel collectés démontrent que leur travail a donné un très bon résultat aussi en termes de « productivité ». En plus de cet article dans notre journal, les élèves ont pu relâcher la pression fin juin en profitant d'une séance de cinéma au groupe d'économie sociale Les Gri-gnoux de Liège, largement méritée pour leur collaboration exemplaire.

Au vu du succès de cette première édition, l'ONG ne manquera pas de réitérer l'expérience l'année prochaine. Autre Terre tient d'ailleurs à remercier et féliciter l'ensemble des groupes pour leur participation !



Brèves

Brocante de la solidarité

Rendez-vous incontournable des brocanteurs et chineurs. Parmi plus de 500 exposants sur le site des Hauts-Sarts, à Herstal, vous trouverez des perles ! Autre Terre a d'ores et déjà commandé le soleil ! Nos traditionnelles crêpes, soupes et pains saucisse... préparés à partir de produits frais et locaux seront évidemment aussi de la partie ! Grâce à notre équipe de courageux volontaires, l'ensemble des bénéfices pourra être reversé à nos projets dans le Sud (Afrique de l'Ouest et Amérique du Sud).

- **Vendredi 30 septembre dès 18h**
Brocante by night et concerts gratuits
- **Samedi 1^{er} octobre de 8h à 16h**
Grande brocante et animations

Programme complet : www.brocanteterre.be

Adresse : parc industriel des Hauts-Sarts, 4^e avenue 45 à 4040 Herstal (parking gratuit le long de la 2^e avenue et à 1 € pour être au plus près, au bâtiment NRB).

Du temps à consacrer comme volontaire pour la brocante ?
Contactez Franca Alaimo au 04/240.68.46.

Expo photo

Témoignages du Sud – Centre Culturel de Herstal – Du 13 au 21 octobre

Autre Terre a réalisé une exposition de photographies de travailleurs du Sud pour mieux comprendre l'utilité de l'entrepreneuriat social et solidaire pour améliorer les conditions de vie des populations.

Inauguration le jeudi 13 octobre dès 19h30.
Semaine scolaire (2^e et 3^e degrés — animation d'1h30) du lundi 17 au vendredi 21 octobre.
Infos et réservations : Cinzia Carta – 0471/844.902 – 04/240.68.47 – sec@terre.be
Lieu : Centre Culturel de Herstal, Rue Large Voie 84, 4040 Herstal.

Conférence — Regards croisés : Hervé Kempf et Pablo Servigne

« Notre monde bascule... Rebondissons ! » — Welkenraedt — Jeudi 20 octobre dès 18h30

Semer le Futur poursuit son cycle de conférences pour donner un message lucide et positif sur notre société actuelle, ses défis et ses futurs possibles.

Avec Messieurs Kempf et Servigne, nous aurons la chance d'entendre leurs avis éclairés et complémentaires pour nous pousser à nous changer nous-mêmes pour construire notre futur.

Lieu : Forum des pyramides de Welkenraedt
Infos et réservations : 087/89.91.70
(une petite restauration peut être réservée)

Le Festival du film alimen'Terre à Liège

Retrouvez le programme complet et détaillé de l'édition liégeoise sur www.autreterre.org.

Pour l'ensemble du festival, rendez-vous sur www.festival-alimenterre.org.

Poverty Inc – Centre culturel Les Chiroux à Liège – Jeudi 27 octobre dès 18h30

Ce film interroge le « charity business » et se pose la question : « à qui profite la pauvreté ? »
La projection sera suivie d'une présentation du travail de coopération au développement durable au Nord et au Sud de l'ONG du groupe Terre, Autre Terre, avec les Compagnons de la Terre (en présence de Christian Jonet).

Lieu : Centre culturel des Chiroux, Place des Carmes 8, 4000 Liège – 04/223.19.60
PAF : prix libre

Un nouveau Terre Factory Shopping à Waremme

Terre vient d'ouvrir un nouveau point de vente à Waremme. Vous y trouverez des vêtements pour dames, hommes et enfants, accessoires, chaussures, linge de maison... à prix dégressifs. Vous trouverez également des vêtements de marque à petits prix.

Le nouveau Factory Shopping a permis de créer trois emplois à Waremme ainsi que des stages pour des personnes issues du CPAS. En achetant dans les magasins Terre, les clients font le choix d'une économie sociale, wallonne et bénéfique pour l'environnement.

Terre Factory Shopping -
Centre commercial Saint-Eloi -
Chaussée Romaine, 189B à 4300 Waremme
Ouvert du lundi au samedi, de 9 à 18 heures.
Toutes les adresses des magasins Terre sur www.terre.be/page.php?ref=boutiques

Un nouveau logo pour Autre Terre

Autre Terre change d'identité ! Voici, en primeur le nouveau logo de l'ASBL. Promis, on vous en dit plus sur ce changement dans notre prochain numéro !



Notre monde bascule...

Rebondissons !



Pablo Servigne
Agro-économiste

Hervé Kempf
Journaliste

Regards croisés

jeudi 20 oct 2016
19h30 (repas possible dès 18h00)

Centre Culturel de Welkenraedt
Réservations 087 899 170

Entrée

8€ - 6€ (prévente)

Infos

www.semerlefutur.be

Une organisation du Collectif



En partenariat avec



Avec le soutien de



E.R. Joseph Vandenberg - Verte Voie 13 - 4890 Thimister

terre

est une publication destinée à promouvoir l'économie sociale et solidaire à travers des initiatives ainsi que des réflexions du Nord et du Sud.

Abonnement gratuit sur simple demande

T : +32 (0)4 240 68 48 - E : info@autreterre.org

www.autreterre.org - www.terre.be - www.entreprendreautrement.be



**Ne me jetez pas,
faites-moi circuler auprès
de vos proches !**

